



Sorl'Info

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin de Morestel
Décembre 2021

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Une nouvelle période d'incertitude due à la déferlante de la 5^e vague covid s'installe, coupant les jambes à tous ceux qui osaient espérer y échapper.

Cependant, s'il est certain que cette fin d'année sera guidée par de nouveaux protocoles sanitaires, ne boudons pas les plaisirs de la vie qui s'offrent à nous. Nous avons tous acquis une expérience en matière de gestes barrière et les responsables des associations sont habilités à les faire appliquer.

Aussi, par anticipation du temps des vœux, le plus cher formulé par les élus est que personne ne reste isolé en cette période traditionnellement joyeuse. Si tel est votre cas, vous pouvez appeler la mairie qui vous aiguillera sur le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales).

Quoiqu'il advienne, les élus et services de la mairie restent mobilisés pour répondre à vos attentes, et vous souhaitent de passer de chaleureuses fêtes de fin d'année.

Dernière minute : les informations contenues dans ce Sorl'Info sont susceptibles d'être modifiées selon les annonces gouvernementales à venir.

Nicole Genin

Le 22 novembre 2021, au cours du conseil municipal, les délibérations suivantes ont été prises :

- Approbation du transfert de siège social de la Communauté de Communes à Arandon-Passins
- Autorisation au maire de solliciter des subventions auprès du Département pour les travaux de la mairie : pose d'un drain le long du bâtiment ; aménagement du rez-de-chaussée (aménagement de la salle de réception et de bureaux d'accueil au public) ; réfection de la dalle du préau ; remise en état de la salle du caveau. Estimation optimale du projet : 197 700 euros
- Autorisation au maire de solliciter des subventions auprès du Département pour les travaux de l'ancienne école : aménagement du rez-de-chaussée en salle des fêtes avec espace buvette, et salle des associations, isolation du grenier et changement des huisseries. Coût estimatif optimal : 270 000 euros.
- Modification du taux de la taxe d'aménagement : Depuis 2012 il était de 4 %. Il est désormais de 5%, maximum autorisé par le code de l'urbanisme. Exemple de formule de calcul de la taxe d'habitation pour une résidence : valeur forfaitaire par m² de surface de construction fixée annuellement par arrêté ministériel (767 €) X surface taxable créée X taux communal.

Sont aussi concernées les surfaces taxables créées par construction, surface de certaines installations extérieures (ex : piscines, habitation de loisir, etc.).

Le code de l'urbanisme prévoit des abattements et exonérations possibles. La valeur forfaitaire varie selon la nature des aménagements.

Point financier :

	Prévisions	Réalisations	% réalisé	Résultat
Investissement				
Dépenses	520 263 €	67 578	23.99 %	21485 €
Investissement recettes	520 263 €	89 063	17.12 %	
	Prévisions	Réalisations	% réalisé	Résultat
Fonctionnement				
Dépenses	651 959 €	233 373	35.80 %	99101 €
Fonctionnement recettes	651 959 €	332474	51 %	

Un compte rendu plus détaillé est affiché sous le préau de la mairie.



*Les vœux du maire se dérouleront
le dimanche 9 janvier 2022 à 11h
dans les locaux de l'école.*

À cette occasion nous serons heureux de faire connaissance avec les nouveaux arrivants (2020-2021). Le kit « nouveaux arrivants » préparé par l'ACABRED (Associations des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône En Dauphiné) leur sera remis.

Pour la bonne organisation, nous invitons tous les nouveaux arrivants à se faire connaître en appelant la mairie avant le 20 décembre. De même, si vous avez connaissance de nouveaux arrivants dans votre voisinage, nous comptons sur vous pour les motiver dans cette démarche de présentation.

A L'école, Vendredi en fête !



V e n d r e d i 19 novembre, les 37 enfants mangeant à la cantine de l'école ont eu la visite de « Guillette » qui leur a préparé de superbes *hots dog*/frites dans son Food truck.

Ils ont pu choisir leur sauce préférée directement au Food truck du traiteur Guillaud (fournisseur attitré de la cantine) qui avait fait spécialement le déplacement pour l'occasion.

Les fratries et les copains des différentes sections ont partagé leur repas tous ensemble avant de se défouler à la boum de « Guillette » Dans la joie, la musique, les sourires et la bonne humeur !



Une belle journée chargée en émotion puisque le matin c'était la photo de classe ! Les enfants étaient parés de leurs plus beaux vêtements et coiffures, les fratries ont pu également se regrouper afin de se photographier en famille.

LA PLACE DES ASSOCIATIONS

Saint-Sorlin en fête



Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du samedi 4 décembre 2021 pour les illuminations ! La place du village sera décorée, illuminée et ornée d'un beau sapin.

Une retraite aux flambeaux est prévue avec les enfants du village, en partenariat avec le sou des écoles. Plusieurs gourmandises seront à déguster sur place dont une soupe de courge aux châtaignes préparée par nos cuisinières... Et à la buvette, le vin chaud vous sera proposé (À consommer avec modération).

Sur la place de la mairie, les enfants trouveront la boîte aux lettres du père Noël pour y déposer leur lettre. Nous vous attendons nombreux !

Le pass sanitaire sera demandé pour accéder à la buvette ou au point de restauration.

Et notez aussi que le 16 janvier prochain une matinée tête de veau est programmée !

Le président, Gilles Patricot.



Le club Diamant

Tous les adhérents du club Diamant sont conviés au repas de fin d'année qui aura lieu le mercredi 8 décembre 2021 à 12h00 au restaurant de la Grille à Morestel.

Puis ensuite, comme à l'accoutumé, aura lieu le goûter mensuel le mercredi 15 décembre 2021.

Pour rappel : Toutes les Saint-Sorlinoises et tous les Saint-Sorlinois peuvent dès l'âge de 60 ans s'inscrire au club. Vous êtes donc cordialement invité(e) à nous rejoindre et n'hésitez pas à appeler ou à laisser un message au 07 84 30 05 20.

Nicole Gleize, présidente du club Diamant



VIE DU VILLAGE

Pour tous nos aînés de plus de 70 ans :

Le traditionnel repas, offert par la municipalité, qui réunit habituellement les aînés de la commune a pu avoir lieu cette année, le 13 novembre dernier.

Ce repas a également été offert aux employés municipaux. De nombreux élus étaient présents. Ce sont donc 46 personnes qui se sont retrouvées au restaurant.

Pour autant les membres du Conseil Municipal n'ont pas oublié les autres habitants de plus de 70 ans de Saint Sorlin de Morestel qui n'ont pas pu venir. Un colis gourmand leur sera remis courant décembre.

À noter que les enfants de l'école maternelle Maryse Budin, de Saint Sorlin de Morestel, glisseront dans chaque colis une jolie carte fabriquée manuellement et avec beaucoup de plaisir. En contre partie, les papys et mamies sont invités à répondre aux enfants. Continuons à resserrer ce lien intergénérationnel auquel nous tenons beaucoup dans le village.

Compte rendu de la visite de l'ENS en novembre 2021.

En cet après-midi du 4 novembre, une visite du petit ENS de Valencey a été organisée par la commune de Saint Sorlin de Morestel.

Malgré le temps maussade, une quinzaine de personnes dont des enfants se sont retrouvés sur le site de l'ancienne carrière.

Cet évènement avait été annoncé dans le bulletin de la commune le « Sorl'Info » de novembre et dans les pages locales du Dauphiné Libéré. Afin d'intéresser les enfants une « course au trésor » agrémentait l'après-midi. En effet, des galets peints représentant la faune présente sur site avaient été « cachés » le long du circuit pédestre. 14 galets sur 15 ont été retrouvés par les enfants, ravis de ce souvenir. De plus, un document reprenant les caractéristiques de chaque espèce leur a aussi été remis.

La visite du site a commencé par une explication de l'origine de cet emplacement et son classement en Espace Naturel Sensible. Suite aux pluies fortes de fin octobre, l'accès aux mares du bas de la plaine sableuse n'était pas possible car sous les eaux. Une présentation des espèces végétales remarquables a pu être réalisée sur l'ensemble de l'Espace Naturel. Peu d'oiseaux ont été vus et aucun mammifère. Néanmoins l'ensemble des visiteurs a apprécié cette visite et la découverte de ce site sauvage.



Pompiers de Dolomieu

Le Capitaine Guy COTTAZ, Chef de caserne des sapeurs-pompiers de DOLOMIEU et le Sergent-chef Jérôme SPRIET, président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers avaient tout prévu pour fêter leur traditionnelle Sainte BARBE.

Toutes ces festivités se trouvent soudainement annulées par précaution sanitaire, pour la deuxième année consécutive.

Tout comme eux nous regrettons ce rendez-vous manqué. Néanmoins, nous souhaitons leur témoigner notre solidarité et reconnaissance envers leurs engagements. Le don de 200 € prévu à l'attention de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Dolomieu leur sera remis.

La commission "sécurité routière" se réunit régulièrement afin de définir une stratégie d'actions pour réduire les dangers liés à la vitesse.

Historique des actions :

- 2002 = Passage piéton + mise en place de panneaux autour de la mairie.
- 2012-2014 = A la Frette : trottoirs, bandes de vigilance, marquage au sol, barrières en bois.

Coût total HT après subvention : ~63.000 €.

- 2017-2018 = Passage alternatif route de Vasselin.

Traversée du village : écluses et trottoirs, arrêt de bus école.

Accotement piétonnier quartier "Les Brosses", route de Dolomieu.

Arrêt de bus D16. Accessibilité église et cimetière.

Coût TTC hors subvention : 389.058 €.

Depuis des points stratégiques d'actions ont été mis en avant. La commission "sécurité routière" va établir un programme d'actions en fonction du budget de la commune, des subventions et des contraintes liées à l'urbanisme.

VIVRE ENSEMBLE



Dans le cadre de son action en faveur du Climat, **la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné** en partenariat avec l'Espace **Info Énergie de l'Isère**, vous invite à une soirée thermographique :

Mardi 7 décembre 2021 à Montalieu Vercieu
19h – salle Jouvenet, 2 place de l'Église Saint-Louis

Cette soirée dure environ 2h. Elle est gratuite pour les particuliers mais il est nécessaire de s'inscrire par téléphone au 04 76 14 00 10.

ATTENTION ! GRIPPE AVIAIRE



Hautement pathogène, elle a augmenté ces dernières semaines en Europe, due aux couloirs de migration actuellement empruntés par les oiseaux sauvages. Des mesures ont été prises par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Elles sont affichées sous le préau de la mairie et sont consultables sur le site internet de la commune.

Si une mortalité anormale est constatée :

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contacter votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations :

Tél. : 04 56 59 49 99 ou par mail : ddpp@isere.gouv.fr



À VOTRE ATTENTION :

Fermeture au public de la mairie
du 22 décembre 2021 à midi au 4 janvier 2022 au matin.

**Pour les habitants que la montée d'escaliers de la mairie rebute,
il suffit d'appeler le secrétariat avant de vous déplacer.
Vous serez accueillis avec plaisir
au bureau du rez-de-chaussée de la mairie.**

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h